

## Conditions particulières

### A l'arrivée

- L'appartement est équipé d'une cafetière à dosettes Senséo
- Régler les radiateurs à 17° (appui long sur les touches + et – du radiateur du séjour pour le déverrouiller). Une petite clé de verrouillage doit s'effacer à l'écran
- Un éclairage est fixé au-dessus de l'évier de cuisine avec interrupteur.
- Un autre se situe au-dessus de la plaque de cuisson.
- La Bonde du lavabo se bloque ou se débloque en appuyant dessus
- Ne pas jeter l'applicateur de produits Canard WC, changer la recharge si besoin
- Ne pas nettoyer la plaque de cuisson avec des produits grattants ou avec un produit autre qu'un produit spécial vitrocéramique.

### Au départ

- Laisser l'appartement propre et bien rangé
- Nettoyer le bac à douche en enlevant la bonde.
- Laisser les volets ouverts, d'autres locataires arrivent.
- Fermer le coffre de jardin, la porte, les volets et le portail à clef.
- D'autres locataires arrivent après vous. Laisser l'eau et l'électricité ouverts
- .....
- .....

## Extrait du règlement intérieur

- ❑ Les allées sont des allées piétonnes où circulent des enfants. Vous êtes seulement autorisés à stationner votre véhicule devant l'appartement le temps de décharger vos affaires lors de votre arrivée.
- ❑ Les containers à ordures ménagères sont situés à l'entrée de la résidence. Les containers à bouteille et papiers sont à l'extérieur. Le tri sélectif doit être respecté et les ordures ménagères doivent être dans des sacs plastiques.
- ❑ Ne pas déposer de verres après 22h00.
- ❑ Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées.
- ❑ Aucun objet d'étendage ou autre, ne doit être accroché aux fenêtres.
- ❑ Les tentes de camping sont interdites dans les jardins privés.

❑ Fonctionnement de la machine à laver

Afin d'assurer le fonctionnement de la machine à laver,  
pousser fortement le hublot afin d'enclencher les contacts de sécurité.  
Ne pas charger au dessus de la limite.

- ❑ Attention !  
A votre départ, un état des lieux sera effectué par Mme Roulin.

Mais vous ne pouvez pas lui remettre les clefs.

Merci de me les renvoyer rapidement afin d'effectuer le roulement pour les autres locataires.

A la fin de votre séjour, vous pouvez laisser une appréciation sur le site Amivac, afin d'aider les autres vacanciers dans leur choix, à l'adresse suivante : <http://www.location-de-vacances-1865>  
<http://www.amivac.com/immobene>

Plan d'accès

Après le passage du viaduc, continuer tout droit et au 2<sup>ème</sup> rond-point, prendre la direction de Dolus d'Oléron et St Pierre. Attention, des GPS indiquent de tourner à gauche sur la route entre le viaduc et Dolus. Il peut s'agir d'une erreur. Toujours suivre la direction de Dolus.

Aller jusqu'à Dolus d'Oléron et continuer direction St Pierre jusqu'au feu rouge.

Au feu rouge de Dolus, tourner à gauche direction la Rousselière et continuer tout droit jusqu'au bout. Au « cédez le passage », tourner à droite direction la Rémigeasse et la Cotinière.

Après la plage de la Rémigeasse (grande place sur la droite avec des terrains de boules), passer les 2 virages (droite puis gauche).

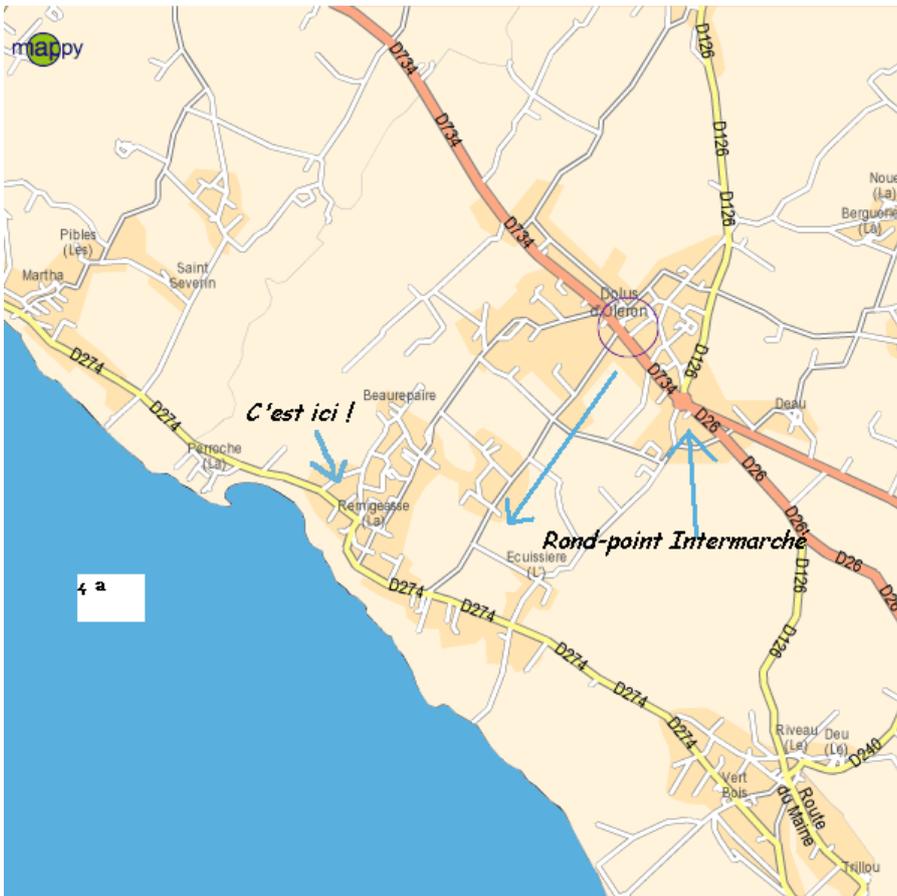
A environ 200 m, tourner à droite au panneau d'indication « Beaurepaire ». Vous êtes dans l'allée des colverts. L'entrée de la résidence est 300 m plus loin.

L'appartement (n° 162) est au bout de la 1<sup>ère</sup> allée après le parking.

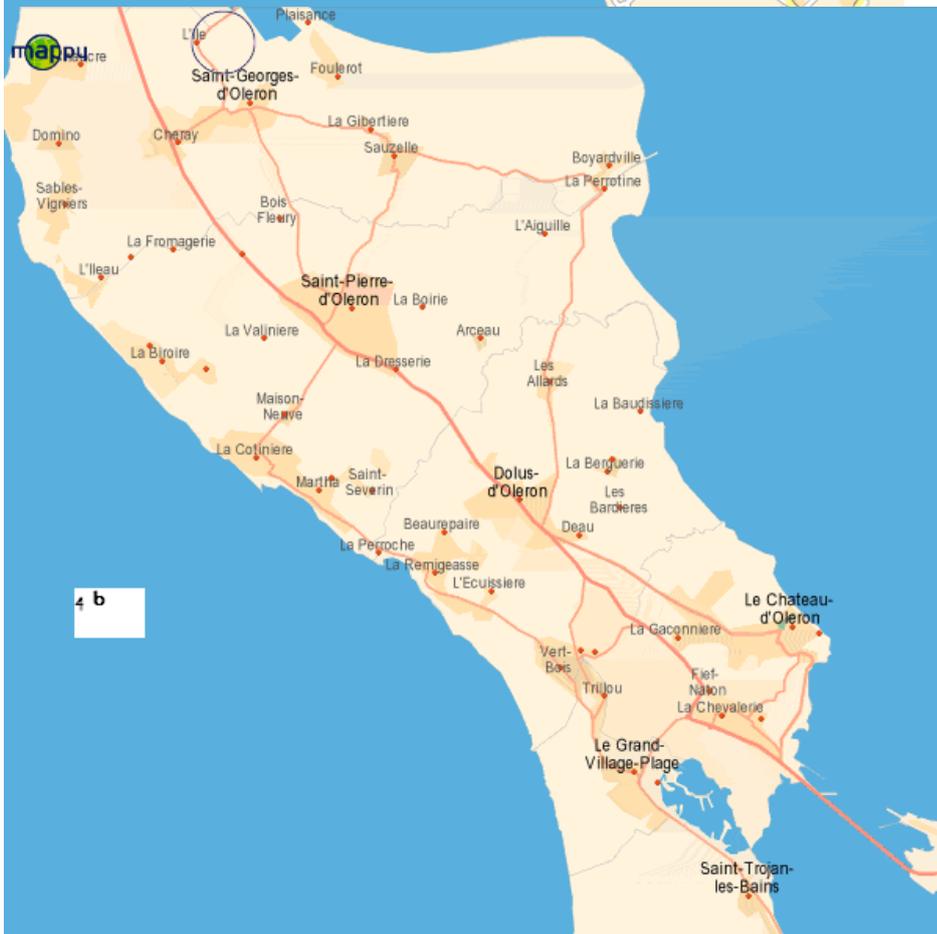
Bonne route et bon séjour.

Yves Thillet





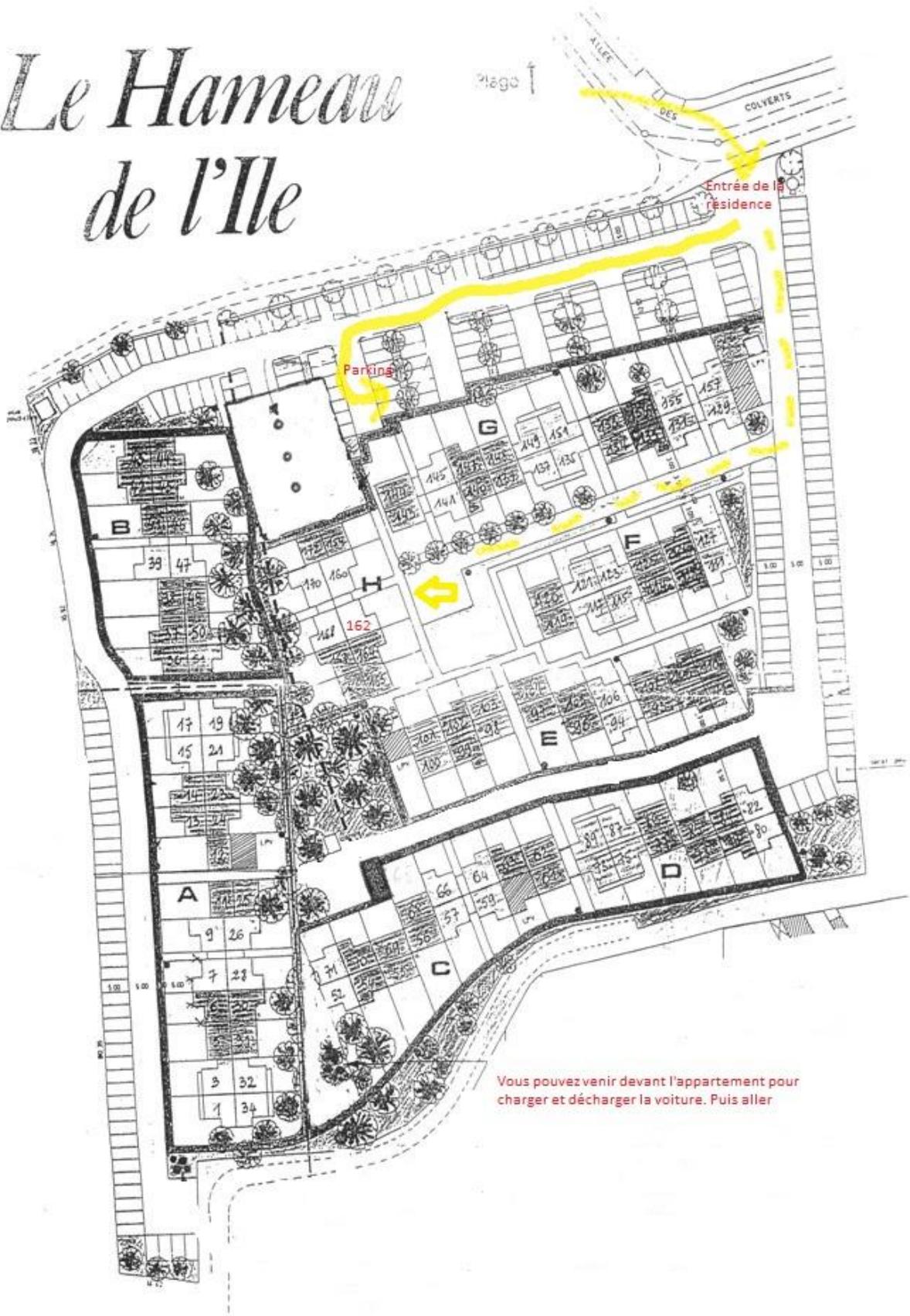
4 a



4 b



# Le Hameau de l'Île



Vous pouvez venir devant l'appartement pour charger et décharger la voiture. Puis aller